

**Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 13528 13
auprès du Préfet de la région Paca**

Code UAI : 0134295Y

**BACHELOR
CHARGE DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL *
BUSINESS DEVELOPER**

Date d'inscription : du 01/01/2025 au 31/08/2025

Modalités d'admission : test + entretien

Contact : 04.42.06.12.33 – contact@fdm-businessschool.fr

Date de rentrée : le 1er septembre 2025

Taux de réussite : 1^{ère} session en juin 2026

Public visé :

Étudiant, salarié en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, demandeur d'emploi, salarié en congé individuel de formation

Pré-requis :

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de BAC+2 types BTS ou DUT, soit d'une certification professionnelle enregistrée au niveau 5 du RNCP.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- Etude de cas, cours magistraux, jeux de rôles, Business Game, ouvrages d'éditeurs de référence, vidéoprojecteur, ateliers professionnels, plateforme pour cours en distanciel, plateformes pédagogiques
- Formateurs diplômés à minima d'un Bac+5 et/ou justifiant d'une expérience professionnelle probante dans la matière enseignée.

Evaluation permanente et appréciations des apprenants :

Contrôle continu constitué de devoirs sur table mensuels et évaluation orale systématique. Réalisation de cas pratiques, d'audits et de projets de groupe et individuel. Information systématique des employeurs en cas d'absence injustifiée de leur salarié en formation.

Rythme alternance : Formation de 12 mois, 2 jours en centre de formation et 3 jours en entreprise par semaine (selon planning annuel fourni).

Objectifs de formation : Selon référentiel de formation de la FEDE, ce diplôme atteste que ses titulaires ont acquis une qualification professionnelle, et qu'ils ont les compétences pour occuper des fonctions de chargé d'affaires, chargé de développement commercial, conseiller commercial, responsable commercial, chef de secteur, responsable de développement des ventes....etc

Objectifs opérationnels : Le chargé de développement commercial contribue à l'analyse du secteur d'activité et les besoins de l'entreprise, propose des orientations stratégiques et opérationnelles, construit un plan d'action commercial, mesure la performance commerciale, coordonne l'équipe commerciale, optimise la relation client, contribue à la démarche RSE, contribue à l'optimisation du mix marketing, pilote des actions de prospection et de négociation, contribue à la gestion des ressources humaines et des compétences.

Tarif : La formation est calculée sur la base d'un coût horaire de 15€ HT, elle est généralement prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Les tarifs peuvent être réajustés à la baisse en fonction de la branche d'activité.

Pour toute personne en situation de handicap, contactez notre référent handicap (Daniel MONCHO) pour une étude personnalisée de votre demande.

HORAIRE INDICATIF DE FORMATION

Contenu	Volume horaire
D31 Expertise professionnelle	400
D32 Mission professionnelle – ECTS 19	-
D33 Contrôle continu – ECTS 2	-
B31 Langue vivante européenne : Anglais – ECTS 12	60
A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action	20
A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe	20
TOTAL	500

PLAN DE FORMATION

D31 – Expertise professionnelle – ECTS 21

Développer la stratégie commerciale d'une entreprise
Piloter le plan d'action commercial d'une entreprise
Gérer l'équipe commerciale et optimiser la relation client
Développement commercial d'une entreprise dans une démarche RSE

A2 – Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action – ECTS 3

L'Europe actuelle
L'Europe et le monde
Culture et diversités en Europe
La citoyenneté européenne
Le fonctionnement de l'Union Européenne
Enjeux, défis et avenir de la construction européenne
La corruption

A3 – Le management interculturel et les ressources humaines en Europe – ECTS 3

Le management interculturel en Europe
La communication interculturelle dans une organisation
Gérer l'interculturel et résoudre des conflits culturels
Travailler en Europe
Les systèmes de protection sociale en Europe
La Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)